

M A I R I E

6&8

ARRONDISSEMENTS
M A R S E I L L E

LE MAIRE

CONSEILLER DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE



Monsieur Jean-Claude TRICOCHÉ
Président
CIQ Rome Préfecture
2 rue du Commandant Imhaus
13006 MARSEILLE

Marseille, le 12 juillet 2016

N/REF. : YM/CVG/DP/LC – N° 203/3
(Références à rappeler impérativement)

Monsieur le Président,

Suite à nos différentes conversations concernant les nombreuses nuisances occasionnées par les occupants de l'immeuble sis 5 rue de Village (6^e), je vous prie de trouver, ci-joint, le courrier en recommandé avec accusé de réception que j'adresse ce jour à la SCI People et à la SARL Iberia.

Ils sont seuls en capacité de mettre en place une procédure d'expulsion qui permettrait aux habitants de nos quartiers de retrouver une quiétude bien légitime.

La Ville, par ailleurs, après avoir mandaté un expert judiciaire, a délivré un arrêté de péril simple sans interdiction d'occupation des lieux.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé de la réponse des propriétaires dès qu'elle me sera communiquée.

Dans cette attente,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

PJ : 2



Yves MORAINE